

Nantes, le 26 novembre 2019

Les régions de l'Arc Atlantique se mobilisent sur la question du « Brexit Pêche »

L'avenir de la filière de la pêche française comme du littoral atlantique est aujourd'hui suspendu aux résultats des négociations sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne.

Il faut rappeler, ainsi, que plus de 600 bateaux de pêche français pourraient être impactés par le Brexit et que la pêche française réalise plus de 40 % de ses apports dans les eaux territoriales britanniques.

Consciente des légitimes inquiétudes nourries par des milliers de pêcheurs français comme européens qui redoutent l'onde de choc d'un Brexit dur et des conséquences qui peuvent en découler pour toute notre économie maritime, la Région des Pays de la Loire représentée par Vanessa Charbonneau, Vice-Présidente, déléguée aux affaires européennes a appelé, à l'occasion de la 30ème assemblée générale de la Commission Arc Atlantique le 14 novembre dernier à Porto; l'ensemble des régions membres à une mobilisation sur la question du Brexit.

A son initiative, elles ont adopté une Déclaration politique sur le Brexit et la pêche invitant le gouvernement britannique à préciser ses intentions sur ses orientations en matière de politique de la pêche mais aussi les institutions européennes à faire preuve, dans un contexte d'incertitude, de flexibilité dans l'application de la politique commune des pêches et notamment dans la mise en œuvre de l'obligation de débarquement.

Les Régions de l'Arc Atlantique ont également demandé au gouvernement britannique comme aux instances européennes d'être associées à la création de dispositifs qui viendraient aider les communautés côtières à atténuer les effets du Brexit.

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : <u>nadia.hamnache@paysdelaloire.fr</u> - 02 28 20 60 62 - 06 77 66 11 16

